

un nouvel abonnement pour stationner en périphérie

Avec l'abonnement «P-Only» disponible dès lundi 2 octobre 2006, il sera possible de stationner sur les parkings périphériques de Lausanne pour 70 francs par mois. Le nouvel abonnement est proposé sous la forme d'une carte à gratter.

Depuis plus de dix ans, la Ville de Lausanne mène une politique de stationnement qui favorise le parage des résidents, améliore l'accès aux commerces et aux entreprises et encourage les pendulaires à utiliser les parkings-relais. La mise en place en été 2006 des deux dernières zones macarons a permis d'étendre ce mode de stationnement à tout le territoire communal. Dans ce cadre, plusieurs parkings périphériques sont devenus payants (Avettes, Vallée de la Jeunesse, etc.).

Pour répondre aux besoins de certains usagers, la Municipalité a décidé d'instaurer un nouveau type d'abonnement «P-Only». Ce dernier concerne certains parkings périphériques qui permettent aujourd'hui le stationnement à la journée pour 5 francs. Pour un montant mensuel de 70 francs, les bénéficiaires pourront stationner sur les différents parkings de l'un des trois secteurs définis:

- **secteur Nord-Ouest:** parking du Vélodrome
- **secteur Nord-Est:** parkings de la route d'Oron, des Avettes et du Signal
- **secteur Sud-Ouest:** parkings de la place des fêtes de Bellerive, du Chalet-des-Bains, de la Fontaine-de-Cuivre, J.-A.-Samaranch, du CIO, du Boulodrome et de Chamberonne

Le prix de l'abonnement est cohérent vis-à-vis des autres tarifs de stationnement. Il ne désavantage pas les Lausannois en représentant le double du prix mensuel d'un macaron pour résident. Il offre cependant un rabais par rapport aux usagers des parkings-relais qui bénéficient, pour 98 francs par mois, d'une place de parc et d'un abonnement aux transports publics lausannois.

Le nouvel abonnement sera proposé dès lundi 2 octobre 2006 sous la forme de cartes à gratter, disponibles dans les postes de police de quartier ainsi qu'à l'office communal du stationnement (rue St-Martin 29, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30).

La direction des travaux

Lien internet: www.lausanne.ch/stationnement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **José-Angel Gonzalez, chef de l'office de la mobilité, tél. 021 315 38 10**
- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**

Lausanne, le 29 septembre 2006